L’Agglo de Brive confie le réseau de transport public Libéo à RATP Dev

lundi 15 avril 2024, par lpe

L’Agglo de Brive a attribué à RATP Dev le contrat d’exploitation et de maintenance du réseau de transport public urbain Libéo pour une durée de 7 ans. Cette délégation de service public (DSP) a pour ambition de proposer une nouvelle offre de mobilité accessible à tous. Elle prend la suite du marché attribué à TRANSDEV.

Adoptée lors du conseil communautaire du 2 avril, cette DSP prendra effet dès le 1er septembre 2024 et vise à améliorer l’équilibre entre les 48 communes de l’agglomération et à moderniser le réseau afin de le rendre plus attractif.
L’Agglo de Brive, par le biais de ce contrat avec RATP Dev souhaite dynamiser le réseau Libéo en offrant aux habitants un réseau modernisé et ancré dans le territoire de l’agglomération. L’objectif est d’encourager les usagers à limiter l’utilisation de leurs voitures individuelles.

« *L’intermodalité révolutionne les habitudes de circulation et favorise des déplacements plus fluides, plus durables, plus économiques. Elle est la clé d’un changement d’habitude face au tout voiture. RATP Dev est fière d’accompagner l’Agglo de Brive dans la mise en œuvre d’une offre de mobilité toujours plus ambitieuse pour les 48 communes du territoire et ses habitants* » déclare Serge Reynaud, Directeur exécutif France et Suisse de RATP Dev.

Une nouvelle offre de mobilité enrichie de services accessibles à tous

La nouvelle offre se traduira par des lignes mieux interconnectées avec les autres modes de transport, notamment avec davantage de lignes desservant la gare SNCF. De plus, les zones d’habitation et les bassins d’emploi seront desservis plus fréquemment ainsi que les boulevards de la seconde couronne tels que les boulevards Louis Blanc, Dr Marbeau, Clémenceau, Brune, Amiral Grivel et Voltaire. La commune de Varetz et le lac du Causse seront désormais intégrés au réseau de lignes régulières.
« *Grâce à ce nouveau contrat, l’Agglo de Brive renforce l’offre sur l’espace urbain, péri-urbain et rural. Les habitants bénéficieront notamment d’un service de transport à la demande largement amélioré couvrant les 48 communes de l’agglomération. Cette offre permettra des déplacements vers les principaux points d’intérêt du territoire toute la journée du lundi au samedi, à raison de 8 ou 9 allers-retours selon les zones, avec une réservation possible jusqu’à 2 heures avant le départ. Le service Libéo à la demande, mutualisé avec le service Libéo Accessible pour les personnes à mobilité réduite, intègre également un service spécifique Libéo Emploi pour les déplacements sur le pôle urbain tôt le matin et tard le soir, et un service disponible le dimanche soir.* » déclare Frédéric Soulier, Président de l’Agglo de Brive.

De plus, l’offre prévoit un service d’autopartage avec 4 véhicules à Brive, Objat et Allassac, ainsi qu’un service de covoiturage sur l’ensemble du territoire. Enfin, la flotte de véhicules sera largement verdie puisqu’en fin de DSP, 100 % des services commerciaux des lignes régulières seront effectués par des

véhicules fonctionnant à l'électricité, au BioGNV ou au B100.

À propos : RATP Dev est une filiale du Groupe RATP, troisième opérateur mondial de transports urbains, 70 ans d'expertise sur le réseau ultra-dense de Paris et une expérience variée dans différents territoires et cultures du monde.
RATP Dev emploie 24.000 collaborateurs présents dans 15 pays et plus de 100 filiales.

A propos de l'Agglo de Brive : Forte de ses 48 communes et d'une population de près de 120 000 habitants, l'Agglo de Brive a inscrit le développement durable au cœur de ses politiques : protection et optimisation de la ressource en eau, promotion des modes de déplacement doux, rénovation énergétique des logements, déploiement des filières de tri des déchets, développement des énergies renouvelables...
Le Plan Climat de l'Agglo de Brive s'inscrit dans un mouvement d'ensemble de la préservation de nos ressources et de notre espace de vie, biens indispensables et vitaux pour les générations futures.
La transition écologique de notre territoire s'engage autour de 71 actions évaluables et définies en partie par la question de la dépendance énergétique (avec les énergies alternatives aux énergies fossiles) et celle de l'autonomie alimentaire, à l'horizon 2050.
La transition climatique n'est plus une option sociétale et environnementale, notre conviction est de dire les choses avec pédagogie et d'accompagner au mieux la prise de conscience pour faire de notre territoire préservé un modèle de croissance humanisée. www.agglodebrive.fr

Restez en veille sur l'actualité économique à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, abonnez-vous ! https://boutique.lepetiteconomiste.com